



Docu-BD "Le Collège de Combrée,
de François Drouet (1810) à nos jours"



Commande – Souscription jusqu'au 31/12/2024

Fiche à retourner par courriel à bd@amicalecombree.fr
en même temps que votre paiement par chèque ou virement.

Nom : Prénom : Cours/Ami :

Adresse postale :

Courriel :

Commande le Docu-BD "Le Collège de Combrée, de François Drouet (1810) à nos jours" (titre provisoire)

Au prix "spécial souscription", avec une page du nom des souscripteurs en fin d'ouvrage

- 16 € un exemplaire,
- 30 € pour 2 exemplaires,
- 43 € pour 3 exemplaires.
- 20 € un exemplaire **signé** par les auteurs.
- 75 € deux exemplaires **dédicacés** dont l'un avec une page de **couverture alternative**.
- 100 € idem ci-dessus + le tiré à part (A4) d'un **dessin**.
- 200 € idem **avec un dessin vous représentant** devant un décor tiré de l'album (fournir photo par courriel à bd@amicalecombree.fr).
- 350 € un exemplaire **numéroté papier luxe dédicacé** (tirage limité 100 exemplaires).

- Don sans contrepartie : montant :

- Option "sans inscription sur la liste des souscripteurs ou des donateurs"

*Vos enfants et petits-enfants
pourraient être intéressés ...*

Je retirerai ma commande au Collège après parution.

Je demande un envoi postal, frais de port :

1 exemplaire : 8 €

2 exemplaires 10 €

3 exemplaires : 10 €

Montant total : €

Paiement : merci de bien **préciser l'objet du paiement : "Souscription BD"**

Virement CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU SEGREEN

IBAN : FR76 1027 8394 3800 0211 3740 193

BIC : CMCIFR2A

Titulaire : AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET AMIS DE COMBREE

Chèque à l'ordre de "Amicale des Anciens Élèves et Amis de Combrée".

À adresser avec cette fiche au trésorier : Gérard Fossé, 11 rue de la Vallée sur l'Étang 22100 TADEN

À

Le

Signature

Merci.
*Souscrire c'est plus que participer à la publication de cet album.
C'est contribuer à la mémoire d'un patrimoine,
et à celle de la vie de toute une époque, dont la vôtre !*

Un sous-compte spécial est ouvert pour recueillir les versements de cette souscription,
avec la garantie qu'en cas d'annulation, vous serez remboursé(e) de votre avance.